











Quel REDD+ pour les forêts méditerranéennes?

Maden LE CROM

ONF International

Atelier Tunis

11 et 12 avril 2012,

Plan de la présentation

- Qu'est ce que la REDD++
 - Principe général
- Où en est la REDD++?
 - Au sein de la CCNUCC
 - Le financement du REDD+
 - Les marchés volontaires
- Qu'est-ce qu'un projet REDD++ ?
 - Activités
 - Additionnalité et scénario de référence
 - Suivi (Monitoring, reporting and verification)









- Qu'est ce que la REDD++
 - Principe général
- Où en est la REDD++?
 - Au sein de la CCNUCC
 - Le financement du REDD+
 - Les marchés volontaires
- Qu'est-ce qu'un projet REDD++ ?
 - Activités
 - Additionnalité et scénario de référence
 - Suivi (Monitoring, reporting and verification)

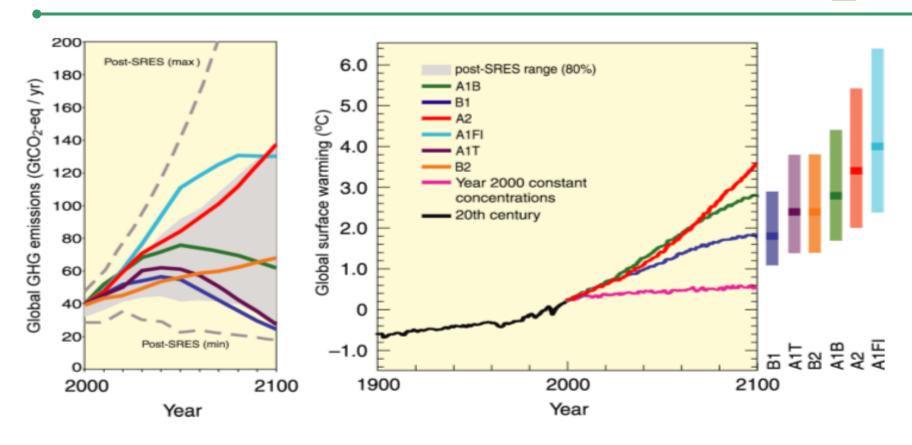






5

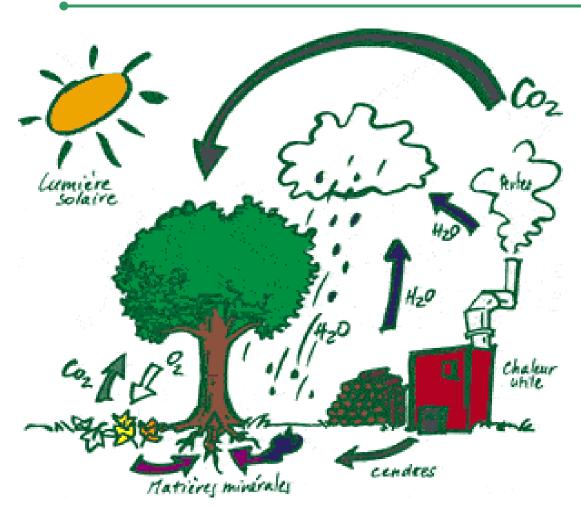
Introduction - Constat de départ



Les scientifiques lient émissions de gaz à effet de serre (GES) et changements climatiques



Introduction - Constat de départ

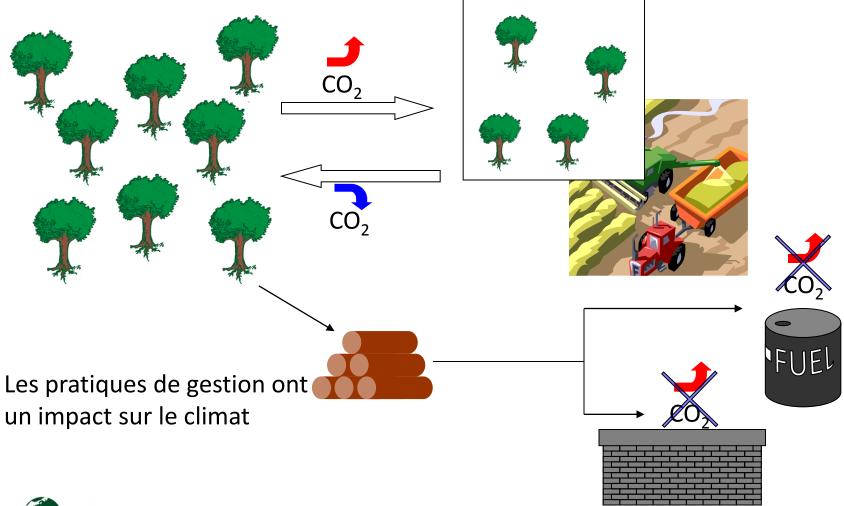


La forêt, par la photosynthèse, joue un rôle dans le cycle du CO₂, un important GES

M. LE CROM



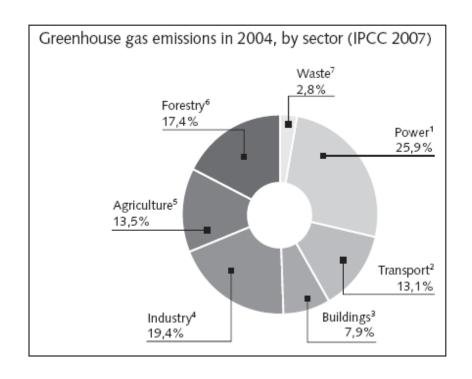
Introduction - Constat de départ





Introduction - Constat de départ

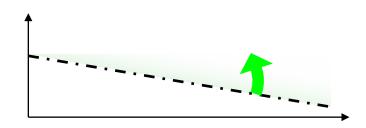
- Le bilan net des forêts sur le climat est négatif
 - Les forêts puit de carbone
 - Mais déforestation et dégradation compte pour 17% des émissions mondiales de GES (3ème contributeur mondial de GES)
- 4ème Rapport du GIEC, nov. 2007
 « La forêt peut apporter une contribution très significative à l'atténuation du changement climatique pour des coûts faibles, en synergie avec l'adaptation et le développement durable. »



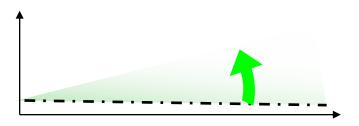


Principe général

 Il faut réduire la déforestation et la dégradation pour réduire les émissions de GES



 Il faut augmenter les stocks de carbone forestier



=>Mise en place d'un mécanisme financier (incitations) pour rémunérer les efforts de maintien des puits de carbone, de réduction de la déforestation et de la dégradation et de l'augmentation des stocks de carbone.





- Qu'est ce que la REDD++
 - Principe général
- Où en est la REDD++ ?
 - Au sein de la CCNUCC
 - Le financement du REDD+
 - Les marchés volontaires
- Qu'est-ce qu'un projet REDD++ ?
 - Activités
 - Additionnalité et scénario de référence
 - Suivi (Monitoring, reporting and verification)

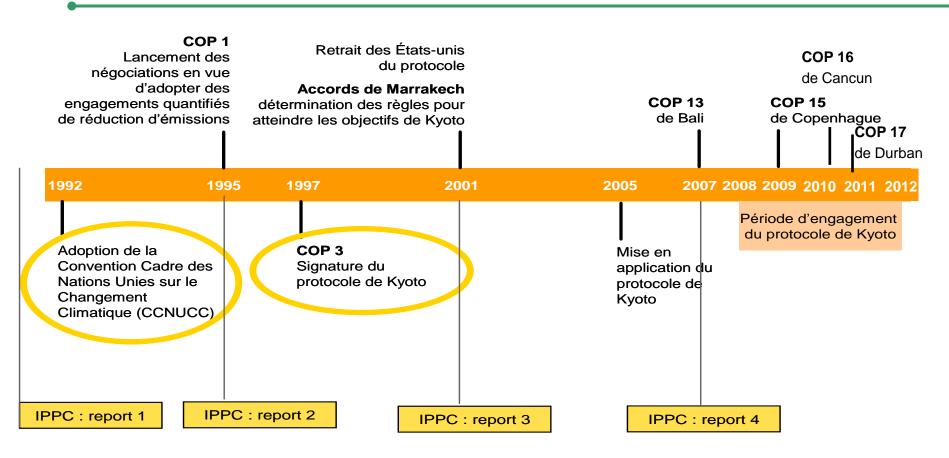






5

De la CCNUCC au Protocole de Kyoto









Pays « Annexe 1 »

Soumis au protocole de Kyoto:

S'engagent sur un quota d'émissions

Suivent entre autres les émissions de leurs forêts (articles 3.3 et 3.4) et les émissions dues à l'énergie et la construction

Bénéficient de mécanismes de flexibilité dont le « Mécanisme de développement propre », couvrant les plantations et les projets énergétiques Pays « non-Annexe 1 »

Non soumis au protocole de Kyoto :

-> pays ciblés par le mécanisme REDD+

Accueillent les projets MDP





Le secteur forestier des "non-annexe 1" et l'atténuation des changements climatiques

- Jusqu'à COP16, participation limitée au boisement/reboisement et à la substitution énergétique (bioénergie).
- Historique
 - Déc. 2005 COP11 Montréal, proposition de la Papouasie et du Costa Rica d'inclure la déforestation évitée dans la négociation.
 - Nov. 2006 COP12 Nairobi poursuite des discussion et demande de nouvelles positions pays.
 - Mai 2007 SBSTA (Bonn), travaille sur un projet de décision à prendre à Bali peu d'avancées. Nouvelle demande de position.
 - Déc. 2007 COP 13 Bali Plan d'action
 - Déc. 2009 COP 15 Copenhague Des clarifications, des engagements financiers, mais pas de traité général
 - Déc. 2010 COP 16 Cancun Un accord international (peu engageant), des principes confirmés et des questions repoussées
 - Déc. 2011 COP 17 Durban Recommandations pour faciliter le respect des clauses de sauvegarde (protection des peuples autochtones, maintien de la biodiversité, respect de la bonne gouvernance forestière). Question du financement repoussée.



REDD+ dans l'accord de Cancún

- Nécessité réitérée et officialisée d'un mécanisme REDD+ sur financement et assistance des pays développés
- Confirmation de l'approche nationale (art. 69) avec possibilité, selon contexte, de développer des mesures sous nationales transitoires (art. 71, b & c)
- Confirmation du champ du REDD+ (art. 70)
 - Conservation des forêt (RED)
 - Réduction de la déforestation (RED)
 - Réduction de la dégradation (REDD)
 - Gestion Forestière Durable (REDD)
 - Augmentation des stocks de carbone (REDD+)
- Confirmation d'une approche de mise en oeuvre en trois phases (art. 73)
- Question du financement non résolue et reportée aux débats internes de l'AWG-LCA avec décision ad hoc à la COP 17 de Durban (arts. 76 et 77)



Alors, on attend?







	Phase 1	Phase 2a	Phase 2b	Phase 3		
	■Préparation des stratégies nationales	 Mise en œuvre des stratégies nationales Renforcement des capacités 	Activités de démonstration	Paiements aux résultats		
projets	Tester et alimenter les stra Préparer les ac Drainer des finan Réduire la déforestation de	cements	Changement d'échelles Compléter la stratégie nationale Consolider des filières économiques Drainer des financements			

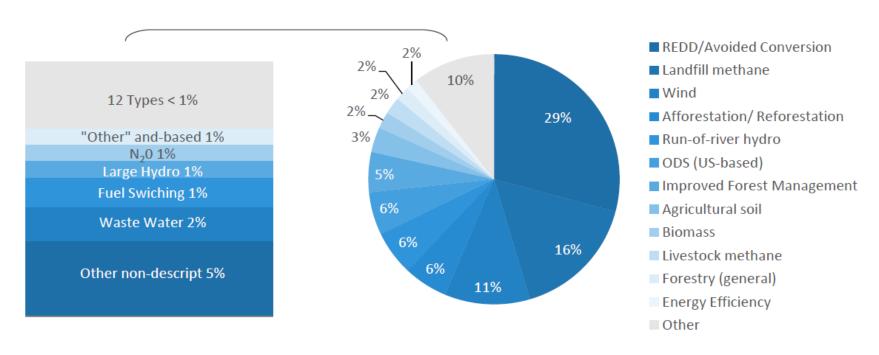




Les marchés volontaires du carbone

- •REDD =>29% du volume total de crédits échangés en 2010 (131 MtCO2e)
- Prix moyen d'un crédit REDD = 6 USD

Figure 1: Transaction Volume by Project Type, OTC 2010



Source: Ecosystem Marketplace, Bloomberg New Energy Finance.



M. LE CROM

Récapitulatif financements REDD+

- Phases de préparation (phases 1 et 2)
 - FCPF ~ 180 MUSD objectif à 385 MUSD
 - UN-REDD ~ 50 MUSD
 - GEF ~250 MUSD/an sur 4 ans
 - FIP ~ 350 MUSD
 - Bio Carbon Fund ~ 100 MUSD
 - Et de multiples initiatives multilatérales et bilatérales...
- Financement phase 3 à décider
- Marchés volontaire ~ 230 MSUD en 2010





- Qu'est ce que la REDD++
 - Principe général
- Où en est la REDD++?
 - Au sein de la CCNUCC
 - Le financement du REDD+
 - Les marchés volontaires
- Qu'est-ce qu'un projet REDD++ ?
 - Activités
 - Additionnalité et scénario de référence
 - Suivi (Monitoring, reporting and verification)







Activités REDD++ (VCS)

- "REDD", lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts
 - Déforestation légale
 - Déforestation / dégradation illégale
- "IFM", gestion forestière améliorée
 - Réduction des impacts de l'exploitation,
 - Arrêt (ou évitement) de l'exploitation,
 - Enrichissement des forêts peu productives
 - Augmentation des durées de rotation (période entre deux coupes).
- "ARR", boisement, reboisement et revégétalisation
- "ACoGS", lutte contre la conversion des terres arbustives et prairies natives = la REDD pour les terres ne rentrant pas dans la definition de "forêt"
- "ALM", gestion améliorée des terres agricoles
- "PRC«, restauration et conservation des tourbières
- Projets énergétiques, renouvelabilité / efficacité



Additionnalité

Additionnalité

Réductions qui n'auraient pas été obtenues en l'absence du mécanisme REDD

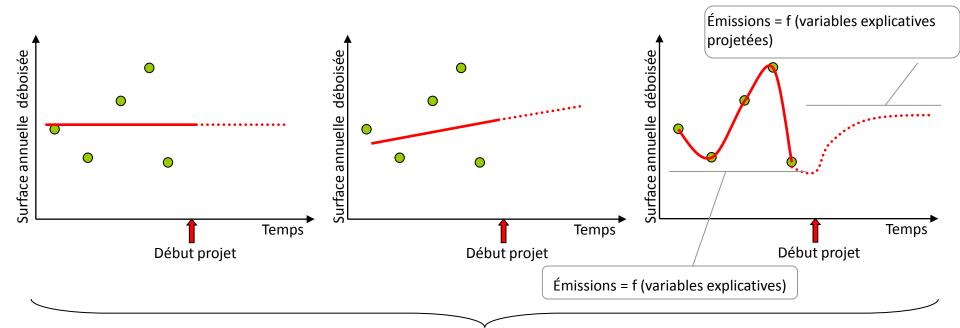
Quel REDD+ pour les forêts méditerranéennes?

- (1) aspect juridique/réglementaire le projet est-il exigé par la loi?
- (2) aspect financier le projet optimise-t-il la valeur nette actuelle et le taux de rendement en l'absence des revenus carbone potentiels?
- (3) pratique courante le projet est-il habituel dans le cadre des pratiques de gestion régionales ou traditionnel sur la zone ?



Scénario de référence

Situation en absence d'intervention.



Connaissance des évolutions passées

Connaissance des évolutions futures des causes directes et indirectes





Suivi des émissions et absorptions de GES

- Mesure initiale et suivi des stocks de carbone forestier
 - Données d'activité

Données concernant les surfaces du projet couvertes par les différentes utilisations du sol. Selon l'étendue de la zone, on recueillera ces données par interprétation d'images satellites ou de données radar ou par un relevé des contours de chaque utilisation du sol au GPS.

Facteur d'émission

Convertir des données d'inventaire forestier (volumes par ha) en données de stock : stock de carbone = volume x densité x fraction de carbone.

Autres compartiments : biomasse souterraine, carbone organique du sol, bois mort, biomasse aérienne non ligneuse, produits bois.

Suivi des consommations de bois pour les projets énergétiques





- Qu'est ce que la REDD++
 - Principe général
- Où en est la RFDD++?
 - Au sein de la CCNUCC
 - Le financement du REDD+
 - Les marchés volontaires
- Qu'est-ce qu'un projet REDD++?
 - Activités
 - Additionnalité et scénario de référence
 - Suivi (*Monitoring, reporting and verification*)



Le REDD+ est-il pertinent pour les forêts méditerranéennes?



L'évolution du couvert forestier dans la région MENA



	2010		1990-2000		2000-2005		2005-2010	
	Forêts (en ha)	Autres terres Boisées (en ha)	ha	%	ha	%	ha	%
Maroc	5.131.000	631.000	-3.000	-0.06	13.000	0.25	10.000	0.20
Algérie	1.492.000	2.685.000	-9.000	-0.54	-9.000	-0.55	-9.000	-0.58
Tunisie	1.006.000	300.000	19.000	2.67	17.000	2.0	16.000	1.72
Syrie	491.000	35.000	6.000	1.51	6.000	1.31	6.000	1.27
Liban	137.000	106.000	0	0	1.000	0.83	n.s.	0.06
Turquie	11.334.000	10.368.000	47.000	0.47	119.000	1.14	119.000	1.08
Total	18.963.628	13.054.072	60.000		147.000		142.000	

Source FAO, FRA 2010





Spécificités REDD+ en Méditerranée

- Forte dégradation des forêts naturelles
 - Le potentiel REDD+ existe
 - Pressions anthropiques pour lesquelles des alternatives sont déjà proposées => sont-elles valorisables avec les outils actuels?
- Une adaptation à prévoir
 - Rentabilité carbone (Surfaces limitées, Capacités de stockage sont limitées, Pressions difficiles et coûteuses à enrayer, etc.)
 - Problème de permanence dans un contexte de vulnérabilité aux changements climatiques => possibilité de combiner les initiatives et les ressources adaptation et atténuation?
- Un risque
 - L'orientation Carbone ne doit pas faire oublier les autres biens et services. Il doit s'agir d'un outil au bénéfice de ces services et d'une approche intégrée de développement durable.



Des initiatives en cours

Le PCFM

- Un interface d'échanges pour identifier et définir ensemble un mécanisme REDD+
 Méditerranéen
- Une voix commune à faire valoir sur la scène internationale
- Des outils à créer

Projet FFEM

- 4 composantes dont REDD++
- Revenir sur les outils existants ou en développement au sein des marchés volontaires du carbone
- Développer un outil adapté aux forêts méditerranéennes pour quantifier les réductions d'émission et/ou les augmentations d'absorption dus aux efforts de réduction des pressions et de renforcement des stocks de carbone, en tenant compte des spécificités des forêts méditerranéennes
- Pertinence assurée par les sites pilotes





Merci de votre attention

maden.le-crom@onf.fr

